MÉTIERS DE LA MAINTENANCE DES VÉHICULES MOTORISÉS

BAC PRO
AÉRONAUTIQUE

BAC PRO
NIVEAU 4

1 AN

EN APPRENTISSAGE

CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS ACADÉMIQUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

GIP FCIP ACADÉMIE DE POITIERS

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Marcel Dassault - 17300 ROCHEFORT
Tel : 05 46 88 13 00
Contact : Laurent Bouscaud - DDFPT
Jean-Charles Delbreil - Référent qualité et animateur pédagogique UFA

LE MÉTIER

Le technicien en Aérostructure est un spécialiste de l'assemblage et de la réparation des éléments de structure des aéronefs (avions, hélicoptères). Il exerce ses compétences principalement dans le domaine des matériaux métalliques et composites au sein d'entreprises de construction ou de maintenance des aéronefs.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Réaliser des inspections et évaluer les défauts et/ou les dommages de la structure.
- Déposer, démonter ou découper des parties de structure endommagée ou à transformer.
- Fabriquer ou adapter des pièces simples en matériaux métalliques et/ou composites.
- Effectuer des réparations structurales complexes sur la structure.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Ajusteur-monteur.
- Mécanicien d'entretien d'avion.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être issu de la 1ère Bac pro Aéronautique option structure par voie scolaire.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 5 périodes de 3 à 5 semaines en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 665h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

Nom du certificateur : Éducation Nationale
Code RNCP : RNCP37928
Date d'enregistrement de la certification : 28/07/2023

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Aéronautique.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée :

alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 11890€	à 100% par les OPCO	à partir de 5300€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

- Réussite aux examens : 83,30 %
- Taux d'insertion : 57,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 43,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

CFA ACADÉMIQUE POITIERS
Téléport 5 - LP2I 3ème étage - Avenue du Parc du Futur - 86130 Jaunay-Marigny
cfa.acad@ac-poitiers.fr

PLUS D'INFOS
cfa-acad-poitiers.fr